

Le CIPDR (Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et la Radicalisation) a pour mission d'animer, coordonner et soutenir financièrement les politiques de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

De plus, le CIPDR veille aussi à sensibiliser les professionnels au phénomène de radicalisation.

Selon le CIPDR, ces formations : "permettent d'appréhender la notion même de radicalisation et la réponse publique qui y est apportée. Elles sont animées par des intervenants qualifiés : sociologues, politologues, juristes, administratifs... . Et les participants proviennent de champs professionnels différents : services de l'État (Préfectures, Police nationale, Gendarmerie nationale, Éducation nationale, Justice ...); associations; collectivités territoriales (conseils départementaux, communes)".

Dans chaque session, on retrouve 8 modules :

- Les concepts clés de l'islam
- Géopolitique de la mouvance djihadiste
- Processus de radicalisation : connaissance, controverse et pistes de recherches
- Prise en charge des personnes radicalisées et de leurs familles
- Etat de la menace et enjeux
- Prévention de la radicalisation en milieu pénitentiaire
- Prise en charge des mineurs de retour
- Réponse publique de prévention

Pour toute information : cipdr@interieur.gouv.fr [1]

Lien : <https://www.cipdr.gouv.fr/formation-2020-a-la-prevention-de-la-radicalisation/> [2]

Date(s) pour cet événement

Judi 5 mars 2020 - 09:30 - Vendredi 6 mars 2020 - 17:30

Informations pratiques

Contact:
cipdr@interieur.gouv.fr [1]

URL de la source (modifié le 06/02/2020 - 16:44): <https://prev-radicalites.org/agenda/formation-prevention-de-la-radicalisation>

Liens

[1] <mailto:cipdr@interieur.gouv.fr>

[2] <https://www.cipdr.gouv.fr/formation-2020-a-la-prevention-de-la-radicalisation/>

